

V.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1869.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits pour 1868 sont de	fr. 3,456,812 »
Le projet de Budget pour l'exercice 1869, s'élève à	fr. 3,422,312 »
	<hr/>
DIFFÉRENCE EN MOINS POUR 1869.	<u>34,500 »</u>

ART. 4.

Le crédit de 9,500 francs porté à l'extraordinaire est supprimé.

ART. 7 ET 9. — *France, Italie.*

Lors du vote du Budget pour l'exercice 1868, la Législature a admis la proposition qui lui avait été soumise d'augmenter, en deux années, 1° de 13,000 francs le traitement de notre Ministre à Paris; 2° de 10,000 francs celui de notre représentant à Florence.

La première moitié de ces augmentations a donc été allouée pour 1868 et il y a lieu de réaliser, en 1869, le complément de la mesure.

Ce but peut être atteint, sans accroissement de dépenses, par la combinaison indiquée à l'article suivant.

ART. 10. — *Mexique.*

Le Gouvernement n'a pas l'intention d'envoyer un nouvel agent diplomatique au Mexique. La somme de 11,500 francs nécessaire pour parfaire les augmentations déjà décidées pour les postes de Paris et de Florence, est défalquée du crédit de 42,000 francs, et le surplus, conformément à la clause facultative inscrite au Budget de 1868, est transféré à l'article 21 (*Consulats*).

L'article 10 est donc supprimé.

ART. 21. — *Consulats.* (ART. 20 NOUVEAU.)

Par suite de l'opération proposée à l'article 10, une somme de 30,590 francs est ajoutée à celle de 160,250.

ART. 40. — *Pêche maritime.* (ART. 39 NOUVEAU.)

La création de l'école de mousses et la surveillance de la pêche absorbant le crédit presque tout entier, l'administration se trouverait dans l'impossibilité de rien allouer aux Caisses de prévoyance des pêcheurs, si le crédit n'était pas augmenté. Une somme de 5,000 francs est introduite de ce chef, ce qui porte l'allocation à 52,945 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 41. — *Dépenses diverses.* (ART. 40 NOUVEAU.)

§ 1^{er}, 6^{me} *alinéa.*

Le crédit extraordinaire figurant au Budget de 1868 est réduit à 50,000 francs. Il sera affecté à la construction de nouvelles chaudières pour le steamer *Perte* et à diverses réparations.

§ 5.

Toutes les dépenses relatives à l'éclairage et au matériel des bateaux pilotes sont réunies et feront l'objet du 2^{me} alinéa.

Le développement constant de la navigation dans l'Escaut occasionne une augmentation de dépenses en même temps qu'il procure un accroissement considérable de recettes. Le crédit affecté au matériel du pilotage est devenu insuffisant pour faire face aux exigences du service. Il est augmenté de 100,000 francs, ce qui élève le chiffre de l'allocation à 205,124 francs.

4^{me} *alinéa.*

Un crédit de 20,000 francs est porté à l'extraordinaire pour renouvellement des chaudières du remorqueur.

10^{me} *alinéa.*

L'allocation pour la construction et l'armement d'un cutter en fer est supprimée.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1869, à la somme de *trois millions quatre cent vingt-deux mille trois cent douze francs* (5,422,512 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Arr. 2.

Les fonds qui, à la clôture de l'exercice 1868, resteront disponibles sur les articles 22, 26 et 27, pourront être transférés au Budget de 1869.

Donné à Bruxelles, le 28 février 1868.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

JULIÉS VANDER STICHELEN.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1869.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	»	214,500
2	— du personnel des bureaux	143,700 »	»	
3	Matériel.	57,600 »	»	
4	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles. . .	10,000 »	»	
CHAPITRE II.				
LÉGATIONS.				
<i>Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.</i>				
5	Autriche	51,500 »	»	665,970 »
6	Bavière, Wurtemberg, Bade et Hesse Grand-Ducale	58,500 »	»	
7	France	71,000 »	»	
8	Grande-Bretagne.	71,000 »	»	
9	Italie.	68,500 »	»	
10	Pays-Bas	46,500 »	»	
11	Prusse et Confédération du Nord.	51,500 »	»	
12	Russie	71,000 »	»	
13	Bésil	50,000 »	»	
14	Danemark, Suède et Norwége, etc.	20,000 »	»	
15	Espagne	22,000 »	»	
16	États-Unis	50,000 »	»	
17	Portugal	20,000 »	»	
18	Turquie.	45,970 »	»	
19	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation.	26,500 »	»	
A REPORTER. . . . fr.		878,270 »	»	878,270 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.		TC
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Report. fr.	878,270 "	•	871
	CHAPITRE III.			
	CONSULATS.			
20	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	190,750 "	•	191
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE VOYAGE.			
21	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses . . .	70,500 "	•	71
	CHAPITRE V.			
	DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
22	Percption des droits de chancellerie et bureau de la librairie à Paris.	8,240 "	•	
25		560 "	•	
24	Indemnités pour un drogman et autres employés dans des résidences en Orient	8,050 "	•	91
25	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat de publications nationales et étrangères; achat, copie et traduction de documents; abonnement aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais extraordinaires et accidentels	85,120 "	•	
	CHAPITRE VI.			
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
26	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget	47,000 "	•	47
	À REPORTER	1,000,070 "	•	1,000

POUR L'EXERCICE 1869.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	1,286,270 »	»	1,286,270 »
	CHAPITRE VII.			
	COMMERCE, NAVIGATION.			
27	Chambres de commerce	13,500 »	»	69,500 »
28	Frais divers et encouragements au commerce	48,000 »	»	
29	Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers : remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux. (Crédit non limitatif)	8,000 »	»	
	CHAPITRE VIII.			
	MARINE.			
	<i>Paquebots à vapeur. — Services spéciaux. — Constructions et réparations maritimes.</i>			
30	Personnel actif et sédentaire, en disponibilité aux $\frac{2}{3}$ de solde, en non-activité et non remplacé.	559,006 »	»	
	<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>			
31	Personnel	26,447 »	»	
	<i>Pilotage, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque.</i>			
32	Personnel	Traitements	518,946 »	»
33		Remises aux pilotes et aux receveurs du pilotage et des droits de fanal. (Crédit non limitatif).	258,000 »	»
34	Remboursement de droits à l'administration néerlandaise, aux termes de l'art. 50 du règlement du 20 mai 1845; restitution de droits; pertes, par suite des fluctuations du change sur les sommes à payer à Flessingue. (Crédit non limitatif)	13,500 »	»	
	<i>Sauvetage.</i>			
35	Personnel	15,420 »	»	
	<i>Police maritime.</i>			
36	Personnel	Traitements	54,694 »	»
37		Primes et remises. (Crédit non limitatif)	4,000 »	»
	A REPORTER. . . . fr.	2,565,585 »	»	1,355,570 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR 1869.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	2,565,585 °	°	1,355,570 °
	<i>Écoles de navigation.</i>			
38	Personnel	19,580 °	°	
	<i>Pêche maritime.</i>			
39	Subsides aux caisses de prévoyance des pêcheurs et encouragements à l'éducation pratique des marins.	52,945 °	°	2,061,442 °
	<i>Dépenses relatives aux divers services de la marine.</i>			
40	Dépenses diverses	909,104 °	70,000 °	
	CHAPITRE IX.			
	<i>Pensions et secours.</i>			
41	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	2,500 °	°	
42	Secours à des fonctionnaires, employés, marins et agents sans no- mination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pen- sion, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	5,000 °	°	5,500 °
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. fr.	5,552,512 °	70,000 °	5,422,512 °

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 28 février 1868.

PAR LE ROI :

LÉOPOLD.

Le Ministre des Affaires Étrangères,

JULES VANDER STICHELEN.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

pour l'exercice 1869.

DEVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	»	Traitement du Ministre.
2	»	<i>Personnel des bureaux.</i> — Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service
3	a	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes édités dans le pays, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnements aux journaux belges et autres menus frais 41,600
	b.	Éclairage et chauffage 5,500
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. 7,500
	d.	Fonds secrets. 13,000
4	»	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.		
CHAPITRE II.		
LÉGATIONS.		
<i>Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.</i>		
5	»	AUTRICHE { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 41,000
		{ — d'un secrétaire 8,500
		{ Frais de chancellerie 2,000
6	»	BAYÈRE, WURTEMBERG, BADE ET HESSE GRAND'DUCALE. { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 30,000
		{ — d'un secrétaire 6,500
		{ Frais de chancellerie 2,000
7	»	FRANCE { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 58,000
		{ — d'un conseiller. 41,000
		{ Frais de chancellerie 2,000
A REPORTER. fr.		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1868	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et pé- mimentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
145,700	»	145,700	145,700	»	»	
57,600	»	57,600	57,600	»	»	
10,000	»	10,000	19,500	»	9,500	
214,500	»	214,500	225,800	»	9,500	
51,500	»	51,500	51,500	»	»	
38,500	»	38,500	38,500	»	»	
71,000	»	71,000	64,500	6,500	»	
161,000	»	161,000	154,500	6,500	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
		CHAPITRE II (SUITE).	
8	»	GRANDE-BRETAGNE.	Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 58,000 — d'un conseiller 41,000 Frais de chancellerie 2,000
9	»	ITALIE	FLORENCE. { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire 58,000 Traitement d'un secrétaire 6,500 Frais de chancellerie 2,000 ROME. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire 22,000
»	»	MEXIQUE	Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. » Frais de chancellerie »
10	»	PAYS-BAS	Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 58,000 — d'un secrétaire 6,500 Frais de chancellerie 2,000
11	»	PRUSSE ET CONFÉDÉRATION DU NORD.	Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 41,000 — d'un secrétaire 8,500 Frais de chancellerie 2,000
12	»	RUSSIE.	Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 58,000 — d'un conseiller 41,000 Frais de chancellerie 2,000
13	»	BRÉSIL. — Traitement d'un Ministre résident	
14	»	DANEMARK, SUÈDE ET NORWÈGE, etc. — Traitement d'un Ministre résident	
15	»	ESPAGNE. — Traitement d'un Ministre résident	
16	»	ÉTATS-UNIS. — Traitement d'un Ministre résident.	
17	»	PORTUGAL. — Traitement d'un Ministre résident	
18	»	TURQUIE	Traitement d'un Ministre résident 22,000 — d'un consul général chancelier 9,000 — d'un premier drogman. 8,000 — d'un second drogman 5,000 — de deux <i>khavass</i> et d'un <i>capou-oglan</i> 1,970 Frais de chancellerie 2,000
19	»	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation	
			TOTAL DU CHAPITRE II. fr. .

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
461,000	»	461,000	454,500	6,500	»	
71,000	»	71,000	71,000	»	»	
68,500	»	68,500	63,500	5,000	»	
»	»	»	42,000	»	42,000	
46,500	»	46,500	46,500	»	»	
51,500	»	51,500	51,500	»	»	
71,000	»	71,000	71,000	»	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
22,000	»	22,000	22,000	»	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
45,970	»	45,970	45,970	»	»	
26,500	»	26,500	26,500	»	»	
663,970	»	663,970	694,470	11,500	42,000	
DIMINUTION. . . . fr.				50,500		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
CONSULATS.		
20	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE VOYAGE.		
21	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
CHAPITRE V.		
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
22	»	Perception des droits de chancellerie et bureau de la librairie à Paris.
23	»	
		Personnel
		Frais divers
24	»	Indemnités pour un drogman et autres employés dans des résidences en Orient
25	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat de publications nationales et étrangères; achat, copie et traduction de documents; abonnement aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais extraordinaires et accidentels
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
190,750	»	190,750	160,250	30,500	»	
190,750	»	190,750	160,250	30,500	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	
8,240	»	8,240	8,240	»	»	
560	»	560	560	»	»	
a) 8,050	»	8,050	8,050	»	»	
85,120	»	85,120	85,120	»	»	
99,750	»	99,750	99,750	»	»	

a) Alexandrie.	— 1 drogman . fr.	1,000
—	— 1 khavass . . .	780
Andrinople.	— 1 id.	500
Beyrouth.	— 1 id.	500
Bucharest.	— 1 id.	1,000
Salonique.	— 1 id.	500
Smyrne.	— 1 id.	800
Tanger.	— 1 id.	1,000
Trébizonde.	— 1 id.	500
Tripoli.	— 1 id.	430
Varna.	— 1 id.	500
Roustchouck.	— 1 id.	500
		Fr. 8,050

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VI.		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
26	»	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget.
		TOTAL DU CHAPITRE VI fr.
CHAPITRE VII.		
COMMERCE. — NAVIGATION.		
27	»	Chambres de commerce.
28	»	Frais divers et encouragements au commerce, achat d'échantillons et de documents commerciaux.
29	»	Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers, remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux (<i>crédit non limitatif</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.
CHAPITRE VIII.		
MARINE.		
<i>Paquebots à vapeur. — Services spéciaux. — Constructions et réparations maritimes.</i>		
30	»	Personnel des paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres. fr. 258,310 »
	»	— des services spéciaux 27,480 »
	»	— des constructions et réparations maritimes 50,502 »
	»	— en disponibilité aux $\frac{2}{3}$ de solde, en inactivité et non remplacé 22,714 »
		Fr. 339,006 »
A REPORTER fr.		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
47,000	»	47,000	47,000	»	»	
47,000	»	47,000	47,000	»	»	
15,500	»	15,500	15,500	»	»	
48,000	»	48,000	48,000	»	»	
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
69,500	»	69,500	69,500	»	»	
339,006	»	339,006	339,006	»	»	
339,006	»	339,006	339,006	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
			REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).	
		<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Têpe-de-Flandre.</i>	
31	»	Personnel	
		<i>Pilotage, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque.</i>	
32	»	Personnel. { Traitements	
33			} Remises aux pilotes et aux receveurs du pilotage et des droits de fanal (crédit non limitatif)
	»	Remboursement de droits à l'administration néerlandaise, aux termes de l'article 50 du règlement du 20 mai 1843	
54	»	Restitution de droits	500
	»	Perte, par suite des fluctuations du change, sur les sommes à payer à Flessingue	5,000
		<i>(Crédit non limitatif).</i>	15,500
		<i>Sauvetage.</i>	
53	»	Personnel. { Traitements	12,520
			} Vacations pour présence aux exercices prescrits par les règlements, et indemnités pour secours porté aux navires en détresse.
		<i>Police maritime.</i>	
56	»	Personnel. { Traitements	
57			} Primes d'arrestation aux agents; remises aux receveurs sur le montant des droits perçus; indemnités pour la surveillance de l'embarquement des émigrants; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinage des poudres. (Crédit non limitatif)
		<i>Écoles de navigation.</i>	
58	»	Personnel	
		<i>Pêche maritime.</i>	
39	»	Subsides aux caisses de prévoyance des pêcheurs et encouragements à l'éducation pratique des marins	
			A REPORTER. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
359,006	»	359,006	359,006	»	»	
26,447	»	26,447	26,447	»	»	
318,946	»	318,946	318,946	»	»	
258,000	»	258,000	258,000	»	»	
15,500	»	15,500	15,500	»	»	
15,420	»	15,420	15,420	»	»	
54,694	»	54,694	54,694	»	»	
4,000	»	4,000	4,000	»	»	
19,580	»	19,580	19,580	»	»	
52,945	»	52,945	47,945	5,000	»	
1,082,558	»	1,082,558	1,077,558	5,000	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																													
		REPORT. fr.																																																																																													
		CHAPITRE VIII (suite).																																																																																													
		<i>Dépenses relatives aux divers services de la marine.</i>																																																																																													
		<i>Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.</i>																																																																																													
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">CHARGES</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">ordinaires.</th> <th style="text-align: center;">extraordia.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>»</td> <td>Entretien et renouvellement des paquebots, avaries et accidents</td> <td style="text-align: right;">278,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Houille, huile, graisse, etc., pour 1552 traversées</td> <td style="text-align: right;">545,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Frais d'agence.</td> <td style="text-align: right;">6,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Masse d'habillement des courriers</td> <td style="text-align: right;">1,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Réparations extraordinaires aux malles-postes.</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">50,000</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td colspan="2" style="text-align: center;"><i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td colspan="2" style="text-align: center;"> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td>»</td> <td>Entretien des bateaux</td> <td style="text-align: right;">9,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Houille, huile, graisse, etc.</td> <td style="text-align: right;">15,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td colspan="2" style="text-align: center;"><i>Pilotage, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque.</i></td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel</td> <td style="text-align: right;">1,500</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Entretien des bateaux-pilotes, construction de bouées, entretien et éclairage des phares, fanaux et feux flottants de la côte de Flandre et de l'Escaut</td> <td style="text-align: right;">205,124</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Houille, huile, graisse, etc., pour le bateau à vapeur à hélice et pour le remorqueur.</td> <td style="text-align: right;">8,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Renouvellement des chaudières du remorqueur</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">20,000</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Achat de bouées et accessoires.</td> <td style="text-align: right;">4,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Loyer d'une maison à Flessingue.</td> <td style="text-align: right;">1,500</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Entretien de deux maisons du pilotage et d'un poste de signal</td> <td style="text-align: right;">1,500</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Feu et lumière pour les bureaux, les corps de garde et les bateaux</td> <td style="text-align: right;">5,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Nourriture des pilotes en service extraordinaire sur l'Escaut</td> <td style="text-align: right;">5,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Construction et armement d'un cutter en fer</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">A REPORTER. fr.</td> <td style="text-align: right;">881,624</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">70,000</td> </tr> </tbody> </table> </td> </tr> </tbody> </table>		CHARGES		ordinaires.	extraordia.	»	Entretien et renouvellement des paquebots, avaries et accidents	278,000	»	»	Houille, huile, graisse, etc., pour 1552 traversées	545,000	»	»	Frais d'agence.	6,000	»	»	Masse d'habillement des courriers	1,000	»	»	Réparations extraordinaires aux malles-postes.	»	50,000			<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td>»</td> <td>Entretien des bateaux</td> <td style="text-align: right;">9,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Houille, huile, graisse, etc.</td> <td style="text-align: right;">15,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td colspan="2" style="text-align: center;"><i>Pilotage, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque.</i></td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel</td> <td style="text-align: right;">1,500</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Entretien des bateaux-pilotes, construction de bouées, entretien et éclairage des phares, fanaux et feux flottants de la côte de Flandre et de l'Escaut</td> <td style="text-align: right;">205,124</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Houille, huile, graisse, etc., pour le bateau à vapeur à hélice et pour le remorqueur.</td> <td style="text-align: right;">8,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Renouvellement des chaudières du remorqueur</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">20,000</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Achat de bouées et accessoires.</td> <td style="text-align: right;">4,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Loyer d'une maison à Flessingue.</td> <td style="text-align: right;">1,500</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Entretien de deux maisons du pilotage et d'un poste de signal</td> <td style="text-align: right;">1,500</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Feu et lumière pour les bureaux, les corps de garde et les bateaux</td> <td style="text-align: right;">5,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Nourriture des pilotes en service extraordinaire sur l'Escaut</td> <td style="text-align: right;">5,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Construction et armement d'un cutter en fer</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">A REPORTER. fr.</td> <td style="text-align: right;">881,624</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">70,000</td> </tr> </tbody> </table>		»	Entretien des bateaux	9,000	»	»	Houille, huile, graisse, etc.	15,000	»			<i>Pilotage, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque.</i>		»	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel	1,500	»	»	Entretien des bateaux-pilotes, construction de bouées, entretien et éclairage des phares, fanaux et feux flottants de la côte de Flandre et de l'Escaut	205,124	»	»	Houille, huile, graisse, etc., pour le bateau à vapeur à hélice et pour le remorqueur.	8,000	»	»	Renouvellement des chaudières du remorqueur	»	20,000	»	Achat de bouées et accessoires.	4,000	»	»	Loyer d'une maison à Flessingue.	1,500	»	»	Entretien de deux maisons du pilotage et d'un poste de signal	1,500	»	»	Feu et lumière pour les bureaux, les corps de garde et les bateaux	5,000	»	»	Nourriture des pilotes en service extraordinaire sur l'Escaut	5,000	»	»	Construction et armement d'un cutter en fer	»	»			A REPORTER. fr.	881,624				70,000
CHARGES																																																																																															
ordinaires.	extraordia.																																																																																														
»	Entretien et renouvellement des paquebots, avaries et accidents	278,000	»																																																																																												
»	Houille, huile, graisse, etc., pour 1552 traversées	545,000	»																																																																																												
»	Frais d'agence.	6,000	»																																																																																												
»	Masse d'habillement des courriers	1,000	»																																																																																												
»	Réparations extraordinaires aux malles-postes.	»	50,000																																																																																												
		<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>																																																																																													
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td>»</td> <td>Entretien des bateaux</td> <td style="text-align: right;">9,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Houille, huile, graisse, etc.</td> <td style="text-align: right;">15,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td colspan="2" style="text-align: center;"><i>Pilotage, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque.</i></td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel</td> <td style="text-align: right;">1,500</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Entretien des bateaux-pilotes, construction de bouées, entretien et éclairage des phares, fanaux et feux flottants de la côte de Flandre et de l'Escaut</td> <td style="text-align: right;">205,124</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Houille, huile, graisse, etc., pour le bateau à vapeur à hélice et pour le remorqueur.</td> <td style="text-align: right;">8,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Renouvellement des chaudières du remorqueur</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">20,000</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Achat de bouées et accessoires.</td> <td style="text-align: right;">4,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Loyer d'une maison à Flessingue.</td> <td style="text-align: right;">1,500</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Entretien de deux maisons du pilotage et d'un poste de signal</td> <td style="text-align: right;">1,500</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Feu et lumière pour les bureaux, les corps de garde et les bateaux</td> <td style="text-align: right;">5,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Nourriture des pilotes en service extraordinaire sur l'Escaut</td> <td style="text-align: right;">5,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>Construction et armement d'un cutter en fer</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">A REPORTER. fr.</td> <td style="text-align: right;">881,624</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">70,000</td> </tr> </tbody> </table>		»	Entretien des bateaux	9,000	»	»	Houille, huile, graisse, etc.	15,000	»			<i>Pilotage, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque.</i>		»	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel	1,500	»	»	Entretien des bateaux-pilotes, construction de bouées, entretien et éclairage des phares, fanaux et feux flottants de la côte de Flandre et de l'Escaut	205,124	»	»	Houille, huile, graisse, etc., pour le bateau à vapeur à hélice et pour le remorqueur.	8,000	»	»	Renouvellement des chaudières du remorqueur	»	20,000	»	Achat de bouées et accessoires.	4,000	»	»	Loyer d'une maison à Flessingue.	1,500	»	»	Entretien de deux maisons du pilotage et d'un poste de signal	1,500	»	»	Feu et lumière pour les bureaux, les corps de garde et les bateaux	5,000	»	»	Nourriture des pilotes en service extraordinaire sur l'Escaut	5,000	»	»	Construction et armement d'un cutter en fer	»	»			A REPORTER. fr.	881,624				70,000																																
»	Entretien des bateaux	9,000	»																																																																																												
»	Houille, huile, graisse, etc.	15,000	»																																																																																												
		<i>Pilotage, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque.</i>																																																																																													
»	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel	1,500	»																																																																																												
»	Entretien des bateaux-pilotes, construction de bouées, entretien et éclairage des phares, fanaux et feux flottants de la côte de Flandre et de l'Escaut	205,124	»																																																																																												
»	Houille, huile, graisse, etc., pour le bateau à vapeur à hélice et pour le remorqueur.	8,000	»																																																																																												
»	Renouvellement des chaudières du remorqueur	»	20,000																																																																																												
»	Achat de bouées et accessoires.	4,000	»																																																																																												
»	Loyer d'une maison à Flessingue.	1,500	»																																																																																												
»	Entretien de deux maisons du pilotage et d'un poste de signal	1,500	»																																																																																												
»	Feu et lumière pour les bureaux, les corps de garde et les bateaux	5,000	»																																																																																												
»	Nourriture des pilotes en service extraordinaire sur l'Escaut	5,000	»																																																																																												
»	Construction et armement d'un cutter en fer	»	»																																																																																												
		A REPORTER. fr.	881,624																																																																																												
			70,000																																																																																												

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CREDIT alloué POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,082,538	»	1,082,538	1,077,538	5,000	»	
1,082,538	»	1,082,538	1,077,538	5,000	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA les dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																													
		Report. fr.																													
		CHAPITRE VIII (SUITE).																													
		Report. fr.	<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">CHARGES</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">ordinares.</th> <th style="text-align: center;">extraordn.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: right;">881,624</td> <td style="text-align: right;">70,000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"> <i>Sauvetage.</i> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">2,200</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"> <i>Police maritime.</i> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">4,900</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"> <i>Écoles de navigation.</i> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">8,080</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"> <hr style="width: 20%; margin: 0 auto;"/> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">5,800</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">5,500</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">5,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">909,104</td> <td style="text-align: right;">70,000</td> </tr> </tbody> </table>	CHARGES		ordinares.	extraordn.	881,624	70,000	<i>Sauvetage.</i>		2,200	»	<i>Police maritime.</i>		4,900	»	<i>Écoles de navigation.</i>		8,080	»	<hr style="width: 20%; margin: 0 auto;"/>		5,800	»	5,500	»	5,000	»	909,104	70,000
CHARGES																															
ordinares.	extraordn.																														
881,624	70,000																														
<i>Sauvetage.</i>																															
2,200	»																														
<i>Police maritime.</i>																															
4,900	»																														
<i>Écoles de navigation.</i>																															
8,080	»																														
<hr style="width: 20%; margin: 0 auto;"/>																															
5,800	»																														
5,500	»																														
5,000	»																														
909,104	70,000																														
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.																													
		CHAPITRE IX.																													
		<i>Pensions et secours.</i>																													
41	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement																													
42	»	Secours à des fonctionnaires, employés, marins et agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse																													
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.																													

40
(suite).

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,082,538	»	1,082,538	1,077,538	5,000	»	
909,104	70,000	979,104	1,009,104	»	50,000	
1,991,442	70,000	2,061,442	2,086,442	5,000	50,000	
DIMINUTION. . . fr.				25,000		
2,500	»	2,500	2,500	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
5,500	»	5,500	5,500	»	»	

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
214,300 »	»	214,300 »	223,800 »	»	9,500 »	
663,970 »	»	663,970 »	694,470 »	»	30,500 »	
190,750 »	»	190,750 »	160,250 »	50,500 »	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
99,750 »	»	99,750 »	99,750 »	»	»	
47,000 »	»	47,000 »	47,000 »	»	»	
69,300 »	»	69,300 »	69,300 »	»	»	
1,991,442 »	70,000 »	2,061,442 »	2,086,442 »	»	25,000 »	
5,300 »	»	5,300 »	5,300 »	»	»	
3,552,312 »	70,000 »	3,422,312 »	3,456,812 »	50,500 »	65,000 »	
DIMINUTION. . . . fr.				34,500 »		

ANNEXE
AU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
POUR L'EXERCICE 1869.

Liste nominative et détaillée des fonctionnaires et employés admis à la pension du 1^{er} janvier au 31 décembre 1867, et des extinctions constatées pendant la même période, publiée en exécution de l'article 4 de la loi du 17 février 1849.

1^o PENSIONS CONFÉRÉES.

N ^o d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE.	DATE de L'ARRÊTÉ.	DATE DE L'ENTRÉE en jouissance.	Observations.
126	Maertens, P.-J.	Patron des secours mari- times.	149	19 février 1867.	1 ^{er} déc. 1866.	
127	Reyns, A.-G.	Matelot du pilotage. . . .	572	10 août 1867.	1 ^{er} mars 1867.	
128	Reiss, N.	Chirurgien aide-major. . .	1,058	Id.	1 ^{er} avril 1867.	
129	Cool, P.	Pilote de 5 ^e classe	1,568	Id.	1 ^{er} mai 1867.	
150	Maertens, J.	Pilote extraordinaire . . .	400	Id.	Id.	
151	Van de Weyer, S.	Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	5,000	25 déc. 1867.	27 juin 1867.	
152	Baron Van Zuylen, J.-J. . .	Chef de division.	2,520	Id.	1 ^{er} août 1867.	
153	Varlet, L.-C.-F.	Directeur.	4,982	Id.	1 ^{er} sept. 1867.	
154	Dekauyt, A.-L.	Patron pilote	1,554	Id.	1 ^{er} octobre 1867.	
TOTAL . . . fr.			17,405			

2^o PENSIONS ÉTEINTES.

				DATE de l'extinction.	DATE du décès.	
104	Vanden Broucke, hg.	Portier	551	25 février 1861.	51 mars 1867.	25 mars 1867.
55	Heyde, L.	Lieutenant de vaisseau . .	1,405	29 nov. 1848.	8 avril 1867.	8 avril 1867.
1	Goupy de Quabeek, A.	Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	6,000	5 février 1811.	50 juin 1867.	18 juin 1867.
18	Cloquet, M.	Consul-Général	5,000	26 mars 1862.	51 juillet 1867.	50 juillet 1867.
129	Cool, P.	Pilote de 5 ^e classe	1,568	10 août 1867.	51 oct. 1867.	5 octobre 1867.
TOTAL . . . fr.			12,212			

SITUATION.

Lors de la présentation du Budget de 1868, le Département des Affaires Étrangères comptait 70 pensions, s'élevant à . fr.	85,728	°
Depuis cette époque, 9 pensions ont été conférées; elles s'élèvent à	17,405	°
	ENSEMBLE	fr. 103,131
Cinq pensions se sont éteintes; elles montent à	12,212	°
Reste donc à servir 74 pensions, s'élevant à	fr. 90,919	°